



Le Maire de DRUELLE BALSAC

DRUELLE, le 2 octobre 2025

Objet : Convocation du conseil municipal

Madame, Monsieur,

- Je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal le :

➤ **Judi 09 octobre 2025 à 20h30, salle du Conseil Municipal**
Mairie - 2 rue du Stade

Ordre du jour :

- 1- Souscription d'un emprunt à court terme
- 2- Souscription d'un crédit relais
- 3- Budget primitif : décision modificative n°1
- 4- Marché 2025-11 : Attribution des lots pour l'aménagement du terrain de quilles de Balsac
- 5- Marché 2025-03 : Rénovation énergétique C2S : Avenant n° 1 LOT 1 « Terrassement – VRD »
- 6- Renforcement du réseau d'eau potable Castan
- 7- Rodez Agglomération : avenant n°1 à la convention du PIG
- 8- Rodez Agglomération : habitat PIG (dossier 012015615)
- 9- Rodez Agglomération : rapport d'activité 2024
- 10- Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire, Patrick GAYRARD



NB : Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Un conseiller municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseil municipal ne peut être porteur que d'un seul mandat. Le mandat est toujours révocable. Sauf en cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives. »

POUVOIR (Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

JE SOUSSIGNE.....
AGISSANT EN QUALITE DE.....
EMPECHE(E) D'ASSISTER A.....
QUI SE TIENDRA LE
DONNE POUVOIR POUR ME REPRESENTER, EMETTRE TOUT VOTE ET SIGNER TOUT DOCUMENT A

Signature : Faire précéder la signature
de la mention « bon pour pouvoir »

Fait à Le.....